



Communiqué de presse

Bruxelles, le 25 juin 2025

Rencontre avec l'ambassadeur du Panama : les syndicats belges expriment leur solidarité avec SUNTRACS

Ce mercredi 25 juin, une délégation conjointe de la CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE) et de la Centrale Générale FGTB, accompagnée de l'eurodéputée Marina Measure, membre de la commission INTA du Parlement européen en charge des accords de libre-échange, a rencontré l'ambassadeur du Panama à Bruxelles.

Cette rencontre faisait suite à l'inquiétante intensification de la répression syndicale exercée par les autorités panaméennes à l'encontre du **Syndicat Unique National des Travailleurs de l'Industrie de la Construction et Similaires (SUNTRACS)**. Plusieurs de ses dirigeants ont été arrêtés dans le cadre d'une mobilisation sociale contre la loi 462, qui réforme en profondeur le système de sécurité sociale au Panama. Les comptes bancaires du SUNTRACS ont en outre été fermés arbitrairement, une mesure visant à paralyser l'action syndicale et à instaurer un climat d'intimidation.

L'eurodéputée Marina Measure a rappelé à l'ambassadeur que ces actes constituent une violation grave de la liberté d'association, des droits syndicaux fondamentaux et des libertés démocratiques, ce qui contrevient à l'accord d'association UE-Amérique centrale. La privation de liberté de travailleurs pour avoir exercé leur droit à défendre des conditions de travail et de vie dignes est inacceptable. Elle contrevient aux engagements internationaux du Panama, notamment les **Conventions 87 et 98 de l'Organisation internationale du Travail**, ainsi qu'à l'**article 68 de la Constitution panaméenne**, qui garantit la liberté syndicale.

L'**Organisation internationale du Travail (OIT)** et la **Défenseuse des droits du Panama** ont d'ailleurs récemment appelé le gouvernement panaméen à mettre fin à la violation massive des droits humains et à la répression visant les organisations syndicales et les défenseurs des droits humains.

Lors de cet échange, l'ambassadeur a exposé la position officielle de son gouvernement et fourni des explications sur les événements en cours. Nous avons pris acte de ces éléments, que nous soumettrons à SUNTRACS pour vérification et analyse. L'ambassadeur a également proposé à la délégation une rencontre avec le ministère du Travail du Panama.

« *Nous rappelons avec force que la répression syndicale, où qu'elle se produise, constitue une menace pour les droits fondamentaux des travailleurs à l'échelle mondiale. La solidarité internationale est notre force. **Nous appelons les autorités panaméennes à respecter les droits syndicaux des travailleurs !*** », déclare Pierre Cuppens, secrétaire général de la CSCBIE.

La mobilisation européenne pour défendre les droits syndicaux au Panama se poursuivra et s'intensifiera dans les semaines à venir au sein du Parlement européen.

Pour plus d'informations :

- Pierre Cuppens, secrétaire général de la CSCBIE, 0477/54.39.38 (FR)
- Patrick Vandenberghe, président de la CSCBIE, 0477/54.39.08 (NL)